

ACAD.
LIBR. P. A.
BIBL.

11

Monsieur,

Estant par la mort du Capitaine Lubbert Toe Dossard
Dowazinck vacante sa compagnie d'Infanterie,
estant vne des cinquante compagnies en garnison en
Flandre, ie vous ^{" prie "} tres humblement me faire ce biez
que de parler à Son Alt^r. en faveur de mon fils
pour fin de succéder à ladite compagnie, me departant
en cela l'effet de vos faveurs, comme de ma part
je rendrai tous les debvoirs de gratitude et recog-
noissance, et mon dit fils, depuis cinq ans Enseigne,
vous aura tousiours l'obligation de vous recognoistre
pour auteur et promoteur de sa fortune, comme
i'espere avoir en peu de iours l'honneur de
présenter pour fin que dessus matresumble
l'application à Son Alt^r, attendants moi et les miens
de la grace de son Alt^r. tant seulement la voie d'avanc-
ement et fortune, et consacrant au tresumble
service de son Alt^r. ce qu' avons de biens et derrié,
et à tant vous baissant les mains ie suis, et avec
vostre consentement me dirai

Monsieur

Vos très humble serviteur.

Bartolt de Bentz

de Boma le 28 Octobre 1674
Aug. 37.

Aan myn Geer
myn Geer van Luijckes.

is den Saven.

